



HAL
open science

La distribution du Crédit Agricole aux agriculteurs dans les Côtes-du-Nord : 1970, 1975, 1979 : compte-rendu d'enquête

Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Chantal Guerrier, Gilles Postel-Vinay, P. Rio

► To cite this version:

Didier Aubert, Jean-Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Chantal Guerrier, Gilles Postel-Vinay, et al.. La distribution du Crédit Agricole aux agriculteurs dans les Côtes-du-Nord : 1970, 1975, 1979 : compte-rendu d'enquête. [Rapport Technique] Inconnu. 1982, 27 p. hal-02332567

HAL Id: hal-02332567

<https://hal.science/hal-02332567>

Submitted on 24 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Stations d'Economie Rurale
de
Montpellier, Paris, Rennes.

La distribution du Crédit Agricole aux agriculteurs
dans les Côtes-du-Nord : 1970, 1975, 1979.

Compte-rendu d'enquête

D. AUBERT, J. P. BOMPARD, B. DESBROSSES, C. GUERRIER,
Y. LEON, G. POSTEL-VINAY, P. RIO.

- Document provisoire -

septembre 1982

CHAPITRE I. PRESENTATION DU DEPARTEMENT

I- LES STRUCTURES

Du recensement général de 1970, à celui de 1979-80, le nombre des exploitations dans les Côtes-du-Nord diminue de 39 997 à 30 672 (soit moins 23 %).

L'effectif moyen des travailleurs par exploitation reste stable : 1,3 PAT en 1970, 1,34 UTA en 1979-80 (PAT : Personne-Année-Travail ; UTA : Unité Travail Annuel, voir définition en annexe 2). La superficie moyenne passe dans le même temps de 12,6 ha à 16 ha. La dimension économique mesurée en Marge Brute Standard - MBS - évaluée en Unité de Compte Européenne (UCE, voir définition en annexe 1) augmente fortement : 5 958 UCE à 9 920 UCE soit + 66 %.

Ceci correspond à un très fort développement de la plupart des productions animales et notamment des élevages hors-sol dont les évolutions figurent ci-dessous :

	70	79	indice 100 en 1970
Bovins	551 122	710 623	129
dont V.laitières	276 725	338 626	122
dont V.nourrices	2 916	11 678	400
Porcins	1 012 254	1 724 592	170
dont truies	127 013	177 895	140
Brebis mères	18 327	34 210	187
Poulets	6 038 130	13 410 039	222
Poulets de chair	2 528 629	6 650 459	263
Ensemble autres volailles : 1 263 058		Dindes : 2 348 649) Pintades: 932 448)	259

Sources : RGA 1970 et 1979-80 - SCEES INSEE.

La répartition des exploitations par classe de MBS (cf. tab. 1), indique une baisse des effectifs dans l'ensemble des classes dont la MBS est inférieure à 16 000 UCE et un accroissement très net dans celles dont la MBS est supérieure à cette valeur.

En valeur relative toutefois ce sont l'ensemble des classes de plus de 8 000 UCE qui voient leur poids relatif augmenter.

Les exploitations de plus petite taille (< 2 000 UCE) continuent de représenter en 1979 le quart des exploitations mais ce sont surtout des exploitations à temps partiel.

Tableau 1. Répartition des exploitations par dimension économique

	classe de MBS	1 0.2000 UCE	2 2000 à 4000 UCE	3 4000 à 8000 UCE	4 8000 à 16000 UCE	5 16 000 à 40000 UCE	6 40 000 et plus	Ensemble UCE
70	nb %	11 927 30	6 095 15	10 958 27	9 139 23	1 767 4	112 0,3	39 998 100
75	nb %	9 028 27,11	3 463 10,5	7 392 22,4	9 155 27,8	3 663 11,1	216 0,7	32 917 100
79	nb (a) %	7 603 25	3 495 11	5 877 19	7 884 26	5 057 16	761 3	30 677 100
	dont >1UTA (b) a/b	1 469 19 %	2 500 72 %	5 509 94 %	7 716 98 %	5 003 99 %	755 99 %	22 962 75 %

Sources : RGA 70 et 1979-80. EPEXA 75
SCEES - INSEE

Parmi les systèmes de production (cf. tableau 2), ceux où dominant les herbivores passent de 39 % des exploitations à 56 %. Au centre de cette évolution se trouvent les exploitations de l'OTEX (1) bovins-lait (411) : 7 833 en 1970, 11 028 en 1979-80 soit 20 % de l'ensemble en 70, 36 % en 79-80.

(1) Orientation technico-économique

(1)
 Les exploitations de l'OTEX 412 sont moins nombreuses en 79 qu'en 1980 mais elles représentent encore 10 % des exploitations. L'OTEX bovin-viande (42) double ses effectifs, mais elle reste marginale. L'OTEX autres herbivores accroît légèrement ses effectifs.

Parmi les autres systèmes on observe une spécialisation sur les productions hors sol. Celle-ci touche cependant une population moins nombreuse que la production laitière :

- la production porcine très spécialisée (OTEX 51) passe de 324 à 1 140 exploitations

- la production avicole (OTEX 52) dont les effectifs se maintiennent légèrement inférieurs à 1 000 exploitations

- les systèmes mixtes hors-sol-bovin (72). Les effectifs restent également stables.

Dans les OTEX mixtes moins engagés sur le hors-sol ou associant production végétale et élevage bovin, on assiste à une chute des effectifs.

L'analyse de la répartition des exploitations dans un croisement OTEX-MBS montre par ailleurs des différences sensibles d'une OTEX à l'autre.

Tableau 2. Répartition des exploitations par classe MBS, pour une OTEX donnée en 1979-80

OTEX (2)	classes de MBS	1	2	3	4	5	6	Ensemble	
		<2000UCE	2000 à 4000UCE	4000 à 8000UCE	8000 à 16000UCE	16000 à 40000UCE	40000 et plus	% ligne	% colonne
411		18	17	29	29	7	ε	100	37
412		5	7	24	50	14	ε	100	11
42		41	19	19	15	5	0	100	3
44		82	8	6	3	1	0	100	3
51		ε	1	4	14	51	30	100	3
52		6	5	9	22	38	19	100	3
71		7	7	22	43	21	ε	100	8
72		ε	2	4	23	25	5	100	13
Ensemble		25	11	19	26	16	3	100	100

Sources : RGA 1979-80
 SCEES - INSEE

(1) OTEX 412 : dominante lait, moins spécialisée que l'OTEX 411, voir annexe 1.
 (2) Sur les définitions des OTEX, voir en annexe

Les exploitations en systèmes laitiers sont davantage dans les classes de MBS moyennes (4 000-8 000 UCE et 8 000 - 16 000 UCE). La majorité des exploitations très spécialisées en lait-411- se rencontrent dans ces classes, les exploitations laitières moins spécialisées - 412 - étant principalement dans les classes 8 000 - 16 000 et 16 000-40 000. Les systèmes orientés vers les productions hors-sol se trouvent dans les plus grandes dimensions économiques, d'autant plus que les exploitations sont plus spécialisées.

A l'opposé parmi les plus petites exploitations, le plus souvent à temps partiel, on trouve un grand nombre de producteurs de lait (411 et 412) de viande bovine (42) et d'autres herbivores (44). Ces deux dernières orientations sont largement le fait de petites exploitations à temps partiel.

Répartition des exploitations à temps plein de la classe <2 000 UCE

1979	Ensemble des expl. dans la classe < 2000 UCE	Exploitations à 1 UTA et plus	
OTEX	a	b	b/a
11	822	44	5 %
12	1 471	194	13 %
411	1 957	616	31 %
412	154	57	37 %
42	322	75	23 %
44	1 324	157	12 %
autres OTEX	1 553	326	21 %
Ensemble	7 603	1 469	19 %

Sources : RGA 79-80
SCEES - INSEE

II- LES REVENUS DEPARTEMENTAUX

Prenons ici les revenus des exploitations à temps complet (1)

	RBE par exploitation	France entière = 100	RBE par PAR parental	France entière = 100
70	22 135	80	13 851	78
1	26 208	83	16 433	82
2	35 243	91	22 145	90
3	46 670	106	28 386	105
4	44 435	96	27 974	96
5	54 763	108	34 614	108
6	61 110	110	38 531	111
7	54 277	90	34 043	90
8	60 369	92	37 585	92
9	73 791	101	45 670	101
80	73 059	98	47 852	101
81	81 399	106	46 935	101

Sources : Comptes départementaux - SCEES.

Le RBE moyen par exploitation à temps complet du département s'élève par rapport à la moyenne nationale au cours de la période. Par rapport à 100 France entière, il est de 80 en 1970 et approche le chiffre moyen français en 1980.

Dans la présentation des résultats obtenus à partir de notre échantillon, nous utiliserons régulièrement la MBS. Cet indicateur évolue avec les revenus bruts mais uniquement en moyenne. Chaque niveau de MBS moyenne masque des dispersions de revenus individuels. De plus le lien entre MBS moyenne et revenu est (2) en valeur absolue différent selon les OTEX. Il est donc indispensable de ne pas associer dans le raisonnement les évolutions de MBS avec celles des revenus. Mais l'indicateur MBS est utile pour saisir les changements en termes de dimension économique.

- (1) Valeur en francs. Optique commercialisation. Voir collection de Statistique Agricole. Etude n°197 mai 81 pour 1970-1979. Pour 1980 et 81 résultats rapides, ibidem n°200 oct. 1981 et n°203 juillet 1982. Les résultats 81 sont par UTA et non par PAT.
- (2) Voir : les agriculteurs, tome II. Introduction à l'étude statistique des disparités JP. Girard et alii. INSEE. 1982.

CHAPITRE II - LES EXPLOITATIONS ENDETTÉES ET LES AUTRES

Sur l'ensemble de notre échantillon, 44 % des exploitations étaient endettées en 1970 et 64 % en 1979. Si l'on ne prend que les exploitations employant plus d'1 PAT, la proportion des endettées passe de 54 % en 1970 à 78 % en 1979.

Tableau 3. Pourcentage des exploitations endettées par tranche de MBS

Classes de MBS Année	1 2000 UCE	2 2000 à 5000 UCE	3 5000 à 12000 UCE	4 12000 à 25000 UCE	5 > 25000 UCE	(3+4+5)	Ensemble		
							Total	dont	
							< 1 PAT	> 1 PAT	
1970	9 %	35 %	66 %	89 %	94 %	70 %	44 %	21 %	54 %
1975	11 %	34 %	66 %	94 %	85 %	76 %	54 %	20 %	68 %
1979	8 %	38 %	75 %	92 %	91 %	82 %	64 %	13 %	78 %

Source : échantillon (1)

En effectif, le nombre d'exploitations endettées reste à peu près constant sur ces dix ans : environ 17 000 exploitations.

L'encours des exploitations non professionnelles endettées (2) ne représentent que 1 % du total de l'encours en 1979. Ce chiffre était de 11 % en 1970. L'effectif de ces exploitations est en très forte baisse.

Tableau 4.

		Valeur de l'encours en millions	%	Exploitations	%	Encours moyen < MT
70	< 1 PAT	58,0	11 %	2 416	4 %	24 000
	> 1 PAT	484,3	89 %	15 320	86 %	31 600
	Ens.	542,3	100 %	17 736	100 %	
75	< 1 PAT	72,1	6 %	1 880	11 %	38 400
	> 1 PAT	1 156,3	94 %	15 248	89 %	75 800
	Ens.	1 228,5	100 %	17 128	100 %	
79	< 1 PAT	26,7	1 %	784	5 %	34 000
	> 1 PAT	2 052,9	99 %	16 304	95 %	125 900
	Ens.	2 079,5	100 %	17 088	100 %	

(1) Tous les résultats qui suivent sont issus de nos échantillons.

(2) C'est principalement chez les exploitations de moins de 4000 UCE que l'on trouve des exploitations non professionnelles.

a) L'évolution de la dimension économique

Sur longue période (1970-1979) nous observons une évolution nettement différenciée entre les exploitations non endettées (1) et endettées.

Tableau 5. Comparaison de la dimension économique (MBS) entre exploitations non endettées et endettées

	non endettées		endettées	
	montant	indice	montant	indice
1970	3 496	100	8 860	100
1975	3 806	109	11 583	131
1979	4 589	131	13 823	156

Pour les endettées, le taux de croissance de la MBS reste du même ordre sur nos deux périodes - [70-75 et 75-79]

b) L'évolution de l'endettement à long et moyen terme

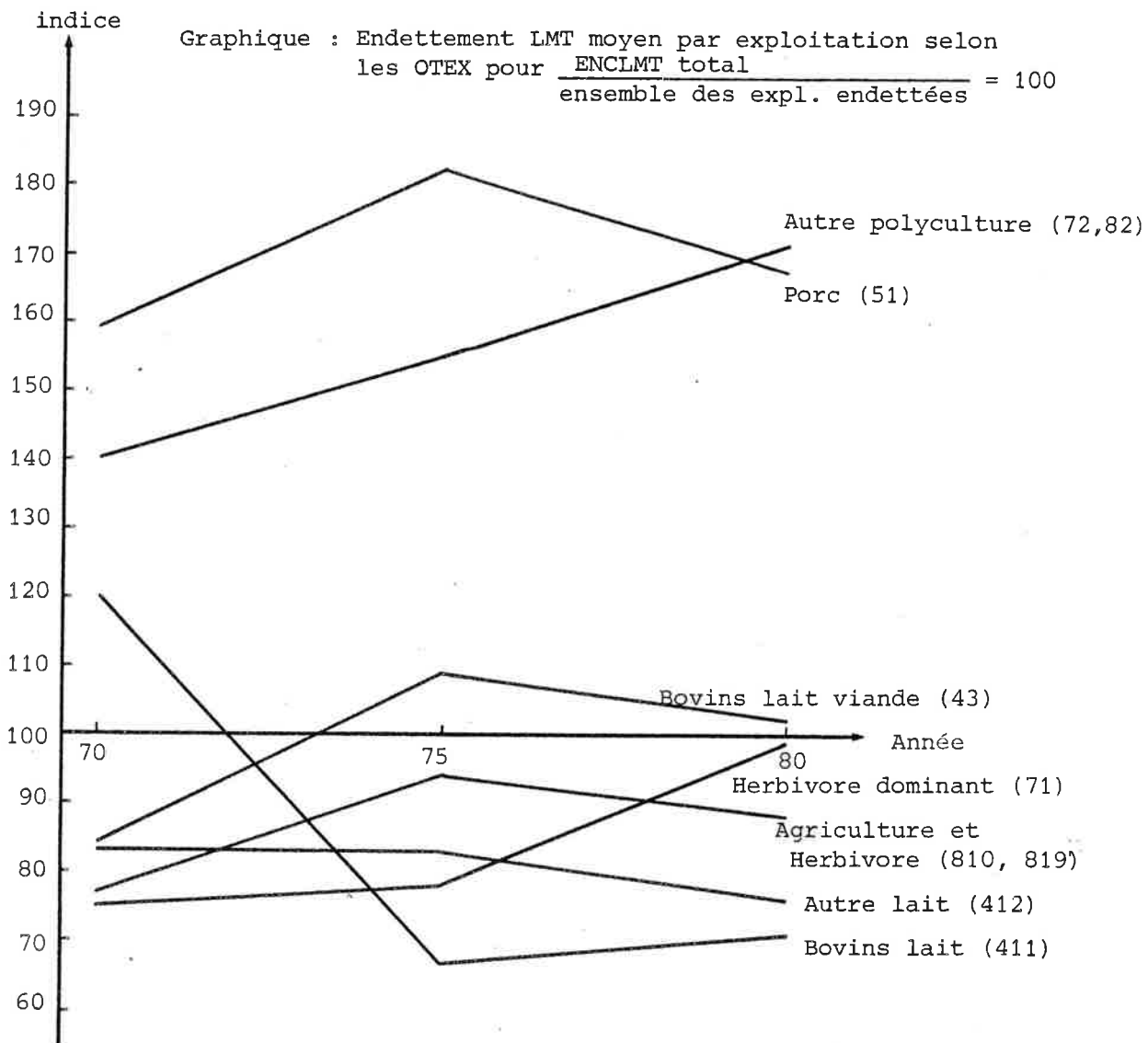
L'encours CAM à long et moyen terme (LMT) par exploitation quadruple en dix ans.⁽²⁾ Cette augmentation rapide s'effectue sans rupture de rythme entre 1970-1975 et 1975-1980. L'encours moyen passe de 30 573 francs en 1970 à 71 723 francs en 1975 et atteint 121 696 francs en 1979 et 136 790 en 1980.

Cette évolution varie selon les orientations technico-économiques cf. graphique page suivante.:

L'endettement des OTEX où la production porcine est soit dominante soit importante (OTEX 51, 72, 82) augmente plus rapidement que la moyenne. Ces progressions différenciées réaffectent le poids respectif des OTEX dans l'encours global. Ainsi, en 1979, les exploitations à dominante

(1) L'augmentation non négligeable de MBS de ces exploitations en 1979 est essentiellement imputable à la réduction de la représentativité de cette catégorie dans notre échantillon (cf. annexe). D'autre part précisons que parmi ces non endettées CAM seule une très faible proportion est endettée par ailleurs (Coop. et LMT bancaire = 2 cas non extrapolés).
(2) A titre indicatif les prix (PIB marchand) passent de 100 en 1970 à 214 en 1979 les prix agricoles à la production de 100 à 198.

lait, soit plus de la moitié des exploitations endettées, concentrent 37 % de l'encours LMT total (1). Pour les exploitations à production dominante hors sol-porc les chiffres sont respectivement de 20 % et 37 %. Par ailleurs, parmi les exploitations endettées, en 1970, plus de la moitié de l'encours LMT est concentré dans les exploitations de dimension économique de 6 000 à 12 000 UCE.⁽²⁾ En 1980, elles n'en ont plus qu'un cinquième. Les exploitations de plus de 12 000 (3) UCE en concentrant les trois quarts.



	70	75	80
411 Bovins lait	120	67	71
412 Autre lait	83	83	76
43 Bovins lait vi.	84	109	102
51 Porc	159	182	167
52 (Avi	187	482	150)

	70	75	80
71 Herbivore dominant	75	78	99
72, 82 Autre poly.	140	155	171
810,819 Agricult. et herbivore	77	94	88

- (1) Les exploitations spécialisées en lait sont cependant très hétérogènes. Ainsi en 1979-81 sur 6 536 endettées, les plus grandes (dimension économique supérieure à 12 000 UCE : 1 312 exploitations soit une sur cinq) concentrent 58 % de l'encours de cette OTEX.
- (2) Soit de 12,5 à 30 équivalent hectare de blé
- (3) Soit plus de 30 équivalent hectares de blé

CHAPITRE III - LA CONCENTRATION DE L'ENCOURS (LMT)

On analyse d'abord la concentration à partir de la distribution des encours par niveau d'endettement, puis par déciles.

1) La distribution des encours selon les niveaux d'endettement

La situation de 1970 et 1975 se retrouve en 1979 et 1980. La forte concentration d'encours sur un nombre restreint d'agriculteurs est un phénomène permanent au cours de la période étudiée. Les courbes de concentration d'encours se déforment très peu depuis 1970.

Les exploitations ayant de 200 à 500 000 F d'encours LMT en 1979, soit 20 % des exploitations endettées, concentrent 51 % de l'encours LMT. Elles représentent 32 % de la MBS des exploitations endettées.

On constate tout au long de la période une inégale concentration des encours selon les différents types des prêts. On retrouve en 1979 une hiérarchie traditionnelle : les encours des prêts plafonnés sont les moins concentrés puis la concentration s'accroît ainsi : encours bonifiés, encours surbonifiés, encours non bonifiés. Mais globalement le surbonifié et le bonifié avec les 3/4 de l'encours LMT décident de la concentration (1).

Le poids des différents types de prêts n'est pas constant selon les niveaux d'endettement. En particulier la proportion du surbonifié diminue dans l'encours des exploitations moyennement et fortement endettées. Elle reste cependant toujours supérieure à 50 % de leur encours total (cf. tableau 6).

(1) En 1979, la concentration du surbonifié est la même que celle du bonifié. Celle-ci reste identique en 1980 alors que la concentration du surbonifié s'accroît en raison, probablement, des réalisations importantes en PSM.

Tableau 6. Evolution de la répartition de l'encours selon le degré de bonification sur 70-80

Tranche d'encours		70	75	79	80
< 10 000 F	surbonifié	27	32	51	52
	bonifié	16	23	6	-
	non bonifié	-	-	-	-
	plafonné	57	45	43	48
	ensemble	100	100	100	100
10 000 à 20 000 F	surbonifié	38	17	47	48
	bonifié	39	11	17	20
	non bonifié	-	-	3	3
	plafonné	23	72	33	29
	ensemble	100	100	100	100
20 000 à 50 000 F	surbonifié	51	33	57	63
	bonifié	25	24	21	24
	non bonifié	-	3	4	1
	plafonné	24	40	18	12
	ensemble	100	100	100	100
50 000 à 100 000 F	surbonifié	60	51	52	38
	bonifié	23	16	26	26
	non bonifié	1	4	6	11
	plafonné	16	29	16	25
	ensemble	100	100	100	100
100 000 à 200 000 F	surbonifié	76	61	60	55
	bonifié	15	14	20	23
	non bonifié	-	2	7	6
	plafonné	9	23	13	16
	ensemble	100	100	100	100
200 000 à 500 000 F	surbonifié	82	39	54	53
	bonifié	15	21	21	25
	non bonifié	-	9	13	13
	plafonné	3	31	12	9
	ensemble	100	100	100	100
> 500 000 F	surbonifié			58	63
	bonifié			13	15
	non bonifié			22	16
	plafonné			7	6
	ensemble			100	100
Ensemble	surbonifié	59	47	55	54
	bonifié	23	18	21	23
	non bonifié	ε	5	11	11
	plafonné	18	30	13	12
	ensemble	100	100	100	100

2) La distribution des encours - analyse par déciles

Analysons maintenant la concentration de l'endettement en classant par déciles les exploitations selon l'importance de leur encours. Nous étudierons plus particulièrement deux groupes : les 30 % d'exploitations les moins endettées et les 10 % qui le sont le plus à chacune des dates d'observation. Cette démarche évite l'inconvénient des classes fixes utilisées précédemment. Nous examinerons le poids de ces groupes dans l'agriculture départementale en utilisant les critères de structures ainsi que la distribution des prêts entre ces groupes (1).

a) Données structurelles

Aux trois dates étudiées ces différents groupes ne rassemblent pas les mêmes exploitations. Les résultats présentés ci-dessous en 1970-75-79 ne sont donc que trois coupes et ne représentent pas l'évolution de groupes constants. Ceci étant, alors que la part des non endettées dans la MBS totale du département fond régulièrement au cours de ces 10 années, celle des moins endettées stagne, les plus endettées prenant une place croissante.

	Evolution de la MBS des divers groupes (indice 100 en 1970)			Part des divers groupes dans la MBS départementale		
	70	75	79	70	75	79
non endettées	100	73	60	33	22	17
endettées						
. 30 % les moins endettées	100	115	123	15	16	15
. 60 % intermédiaires	100	121	150	42	47	52
. 10 % les plus endettées	100	162	184	10	15	16
ensemble	100	109	120	100	100	100

(1) Aux trois dates les limites des déciles se font aux niveaux des encours suivants :

	70	75	80
limite supérieure de l'encours des 30% les moins endettées	7 700	20 100	32 500
limite inférieure de l'encours des 10% les plus endettées	75 000	170 000	347 000

Ceci correspond à des évolutions différentes entre les déciles étudiés pour la MBS et les structures moyennes par exploitation.

	MBS			SAU (ha)			UGB		
	10 %	60 %	30 %	10 %	60 %	30 %	10 %	60 %	30 %
1970	13 722	9 200	6 513	26	21	15	55	29	17
1975	23 728	11 515	7 825	30	23	16	122	43	24
1980	25 827	14 684	8 575	35	24	19	102	60	28

b) Endettement

La distribution de l'encours global entre les 3 groupes 30 % - 60 % - 10 % se caractérise par un poids très important des plus endettées par rapport aux moins endettées alors que les exploitations moyennement endettées représentent à peu près 60 % de l'encours global. Les 10 % plus endettées représentent en fin de période 38 % des encours LMT globaux pendant que les 30 % les moins endettées en ont 3 %.

On observe une baisse du surbonifié chez les exploitations les plus endettées entre 1970 et 1975. Ils concentrent 51 %, puis 32 % de l'encours surbonifié. On a une faible évolution de l'encours moyen de 91 000 F à 110 000 F. Ces exploitations détiennent en 1975 une part plus importante des autres prêts 43 % pour le bonifié, 61 % pour le non bonifié, et 39 % pour le plafonné.

L'évolution 75-80 de l'endettement des 10 % les plus endettées ne confirme pas du tout celle de la période antérieure. Le groupe d'exploitations les plus endettées concentre une part croissante du surbonifié pendant que les autres types de prêts régressent.

Tableau 7. Répartition des encours par décile selon le type de prêt

	1970		1975		1980		
	Total (1000 F)	% dans le décile	Total (1000 F)	% dans le décile	Total (1000 F)	% dans le décile	
LMT	ensemble	542 301	100 %	1 228 466	100 %	2 288 216	100 %
	10 %	219 377	40 %	460 962	37 %	866 394	38 %
	30 %	19 700	4 %	38 820	3 %	78 648	3 %
Sur- bonifié	ensemble	318 411	100 %	582 765	100 %	1 238 133	100 %
	10 %	162 267	51 %	187 013	32 %	488 932	39 %
	30 %	5 735	2 %	8 390	1 %	48 541	4 %
Bonifié	ensemble	122 438	100%	221 019	100 %	530 994	100%
	10 %	39 008	32 %	96 005	43 %	205 406	39 %
	30 %	2 164	2 %	5 903	3 %	12 364	2 %
Non bonifié	ensemble	1 360	100 %	59 877	100 %	246 167	100%
	10 %	960	71 %	36 659	61 %	124 550	51 %
	30 %	-		-		880	0,35 %
Plafonné	ensemble	100 091	100 %	364 805	100 %	272 922	100 %
	10 %	17 142	17 %	141 284	39 %	47 506	17 %
	30 %	11 801	12 %	24 527	7 %	16 863	6 %
CT CAM sans OC	ensemble	33 322	100 %	147 401	100 %	145 848	100 %
	10 %	9 746	29 %	27 480	19 %	41 168	28 %
	30 %	3 064	18 %	8 520	6 %	21 358	15 %

L'analyse de la distribution par objet permet de préciser :

Pour les 10 % les plus endettées l'évolution 70-75 correspond pour l'essentiel à une augmentation de leur part dans les prêts d'équipement. Les PSE + MTS dont ils détenaient une part importante en 1970 - mais dont l'encours total était faible - augmentent sensiblement en encours moyens pour ce groupe, de même que les prêts habitat. Le foncier et les JA par contre stagne.

Sur 75-80, les JA augmentent légèrement en pourcentage mais fortement en valeur unitaire. Les prêts cheptels augmentent eux aussi, de même que les prêts habitat. Mais ce sont surtout les PSM qui caractérisent ce groupe qui en concentre 77 % (une très forte majorité des bénéficiaires de plan de développement appartiennent à ce groupe).

Tableau 8. Répartition de l'encours par décile selon les objets

		1970		1975		1980	
		Valeur (1000 F)	% dans le décile	Valeur (1000 F)	% dans le décile	Valeur (1000 F)	% dans le décile
Foncier	Σ	187 694	100 %	386 196	100 %	518 953	100 %
	10 %	107 556	57 %	128 941	33 %	162 042	31 %
	30 %	2 930	1,6 %	3 364	0,9 %	16 940	3,3 %
Habitat	Σ	77 242	100 %	183 666	100 %	521 424	100 %
	10 %	15 528	20 %	68 667	37 %	222 697	43 %
	30 %	808	1 %	5 538	3 %	11 012	2 %
Calamités	Σ	-		7 619	100 %	146 158	100 %
	10 %	-		1 533	20 %	29 523	20 %
	30 %	-		324	4,2 %	25 729	18 %
JA.	Σ	84 129	100 %	98 237	100 %	266 740	100 %
	10 %	25 298	30 %	30 043	31 %	103 859	39 %
	30 %	3 033	3,6 %	3 803	3,9 %	5 112	1,9 %
PSE + MTS	Σ	45 750	100 %	138 757	100 %	230 250	100 %
	10 %	28 728	63 %	54 139	39 %	87 560	38 %
	30 %	-		848	0,6 %	3 472	1,5 %
Equipement	Σ	116 110	100 %	367 222	100 %	303 867	100 %
	10 %	35 292	30 %	158 610	43 %	53 502	17,6 %
	30 %	10 690	9 %	22 038	6 %	13 567	4,5 %
Cheptel	Σ	18 736	100 %	32 049	100 %	64 065	100 %
	10 %	2 253	12 %	6 682	21 %	24 514	38 %
	30 %	1 552	8 %	2 786	9 %	2 816	4,4 %
PSM	Σ					204 919	100 %
	10 %					158 499	77 %
	30 %					-	-

CHAPITRE IV - LES SUCCESSIONS DE CHEFS D'EXPLOITATIONS PAR DES JEUNES ET
LES BENEFICIAIRES DE PRETS JEUNES AGRICULTEURS

A- LES SUCCESSIONS PAR JEUNES

Si l'on compare les exploitations ayant connu un remplacement de chef par un jeune suivant que ce changement s'est opéré entre 1971 et 1975 d'un côté et entre 1976 et 1979 de l'autre, on observe les résultats suivants :

	MBS		
	1970	1975	1979
Les installés 71-75	9 100	10 847	14 724
Les installés 76-79	10 170	12 625	17 370
Ensemble des endettés	8 860	11 583	13 823

Les exploitations qui vont connaître une succession par un jeune sont, avant succession, de dimension économique un peu supérieure à celles de la moyenne des endettés. En 1979, les deux groupes des nouveaux installés ont l'un et l'autre une MBS moyenne supérieure à l'ensemble des endettés.

Limitons-nous maintenant aux seules exploitations constamment endettés (avant et après succession). On remarque d'abord que cette situation est de plus en plus fréquente : les installations où les jeunes s'endettent et succèdent à un chef déjà endetté représentent :

- pour les installés 71-75 40 % de l'ensemble des installés
- pour les installés 76-79 70 % de l'ensemble des installés

Pour ces exploitations constamment endettés l'évolution est la suivante :

	MBS		
	1970	1975	1979
Les installés 71-75	11 514	15 003	20 001
Les installés 76-79	10 596	13 464	20 146

En 1979, la dimension économique de ces deux groupes est comparable et atteint un niveau élevé. Les installés les plus récents y accèdent avec un rythme d'accroissement plus rapide.

Les endettements évoluent comme suit :

	Encours LMT			PSM
	1970	1975	1979	1979
Les installés 71-75 constamment endettés	28 601	122 201	168 377	0
Les installés 76-79 constamment endettés	30 334	55 843	254 102	14 120
Ensemble des endettés	30 573	71 723	121 696	

Le point de départ est commun à ces trois groupes. Les rythmes s'accroissent selon la période d'installation. Il est probable qu'une installation sur notre dernière période demande en volume plus de crédit qu'avant. De plus parmi les dernières installées certaines ont déjà recours à la formule des plans de développement.

B- LES BENEFICIAIRES DE PRETS JEUNES AGRICULTEURS

Comparons ici aussi les situations sur nos deux périodes

Tableau 9. Evolution des MBS selon la période de réalisation des prêts JA et comparaison avec l'ensemble des endettés

	1970	1975	1979
71-75	10 485	14 709	18 403
76-79	-	13 428	20 338
Ensemble des endettés	8 860	11 583	13 823

Les dimensions économiques des bénéficiaires de prêt JA sont toujours supérieures quelles que soient les années de référence à celle de la moyenne des endettés. (1). L'évolution des MBS est plus marquée pour les Jeunes agriculteurs que pour les autres endettés. Mais ce sont les bénéficiaires les plus récents qui évoluent le plus rapidement.

Si l'on examine les situations de départ des bénéficiaires de prêt JA, 70 % de ceux qui ont obtenu un prêt entre 71 et 75 se situaient dans les classes de MBS de 5 000 à 8 000 UCE et 9 000 à 12 000 UCE. C'est le cas de 49 % seulement pour les JA 1976-1979.

Sur nos deux périodes, les installations se font majoritairement dans des systèmes de production spécialisée, en premier lait, le lait, puis les productions hors-sol.

(1) Supérieures aussi aux successions par jeunes.

CHAPITRE V - LES BENEFICIAIRES DE PLANS DE DEVELOPPEMENT ET DE PRETS
SPECIAUX D'ELEVAGE

Dans la deuxième partie de notre période, les exploitations bénéficiant de PSM accroissent leur MBS de 50 %, les bénéficiaires de PSE de 31 %. Mais la dimension économique des PSE est plus élevée au départ. Il en est de même à l'arrivée mais l'écart s'est réduit.

		MBS		UGB	
		1975	1979	1975	1979
En-semble	Exploitations PSM	13 875	20 845	48	82
	Exploitations PSE	17 372	22 848	68	97
		MBS		UGB	
		1975	1979	1975	1979
OTEX 72-82	Exploitations PSM	13 959	19 855	50	82
	Exploitations PSE	26 384	29 300	117	120

Ce phénomène est encore plus marqué pour les exploitations des OTEX porcs-bovins (72-82).

Les exploitations ayant réalisé des PSM sont de dimensions économiques homogènes. Il s'agit pour moitié d'exploitations de jeunes. Elles accentuent leur spécialisation en fin de période, autour de la production porcine. Par contre les exploitations ayant réalisé des PSE sont moins homogènes. On y trouve en particulier un petit groupe d'exploitations laitières de faible dimension, et un groupe important d'exploitations de grande dimension (MBS moyenne = 38 833) et de spécialisation porcine marquée.

L'endettement des exploitations PSM est élevé, le double de celui des exploitations PSE.

en 1975					
	Endettement LMT	Endettement surbonifié	Endettement foncier	Endettement PSE	Endettement JA.
Exploit. PSM	94 252	61 557	45 212	14 656	14 164
Exploit. PSE	95 700	41 297	23 134	17 121	10 043

en 1979					
	Endettement lmt	Endettement surbonifié	Endettement foncier	Endettement PSE	Endettement JA
Exploit. PSM	427 787	310 333	108 016	9 393	41 470
Exploit. PSE	231 502	144 477	50 517	78 743	16 146

Les exploitations endettées en PSM ont un encours foncier et J.A. plus élevé que notre population PSE. Certaines des populations PSM possédaient fin 75 un encours PSE et JA.

CHAPITRE VI - LES EXPLOITATIONS AYANT REALISE DES PRETS FONCIERS

a) Entre 1971 et 1975, 21 % des exploitations endettées en 1975 ont réalisé un prêt foncier entre 1971 et 1975. La réalisation moyenne en foncier est de 76 000 F, soit 47 % de la valeur des réalisations totale LMT (hors calamités) de ces exploitations. Ces exploitations (1) connaissent les évolutions suivantes :

	MBS			SAU			FVD		
	1970	1975	1979	70	75	79	70	75	79
Foncier 71-75	10 300	14 200	16 500	23	25	25	7	14	17
Ens. des endettées	8 860	11 583	13 823	20	22	23	7	9	10

De dimension économique toujours supérieure à la moyenne des endettées, elles connaissent en outre un développement plus net que l'ensemble des endettées. L'endettement moyen des exploitations ayant réalisé du foncier s'accroît très rapidement.

	End. LMT			End. Foncier			End. autres		
	70	75	79	70	75	79	70	75	79
Foncier 71-75	22 600	134600	175600	6 000	72 000	73 100	16 600	62 600	102500
Ens. des endettées	30 600	71700	121700						

On voit que, outre des réalisations de prêts foncier, ces exploitations ont recours à une quantité importante d'autres prêts, JA et PSE notamment. En fin de période, une partie d'entre elles réalisent des Plans de développement.

(1) La spécialisation de ces exploitations est très marquée, principalement dans les producteurs hors-sol et les producteurs de lait spécialisé.

b) entre 1976 et 1979

19 % des exploitations endettées en 1979 ont réalisé un prêt foncier sur cette période. La réalisation moyenne en foncier est de 83 000 F soit 48 % du total des réalisations (hors calamités) de ces exploitations pendant ces années. L'évolution de ces exploitations est la suivante :

	M B S			S A U			F V D		
	1970	1975	1979	1970	1975	1979	1970	1975	1979
Foncier 76-79	10 500	13 800	17 500	22	25	27	7	7	15
Ens.des endett.	8 860	11 583	13 823	20	22	23	7	9	10

De dimension économique toujours supérieure à la moyenne des endettées, elles connaissent un développement avant leur accès au prêt foncier, et le continuent après.

Leur endettement s'était accru dans la première période et s'est accéléré dans la seconde.

	Ec. LMT			Ec. Foncier			Ec. Autres		
	70	75	79	70	75	79	70	75	79
Foncier 76-79	20 400	64 100	203 900	5 500	16 300	91 000	14 900	47 800	112 900
Ens.des endett.	30 600	71 700	121 700						

Comme la population précédente, notre groupe qui ne la recoupe que très peu, réalise en plus des prêts foncier une masse importante de prêts de modernisation (PSE et PSM).

Sur chacune des deux périodes examinées, les installés récents sont peu nombreux à réaliser des prêts fonciers. Si par contre on cumule, au sein des exploitations ayant réalisé au moins un prêt foncier de 1976 à 1979, et les installés 1976-1979 et ceux de la période précédente 1971-1975, ce groupe représente 30 % de l'ensemble.

Ces différents résultats concordent avec ceux obtenus à partir du RGA foncier.

CHAPITRE VII - ENDETTEMENT DE CRISE ET EXPLOITATIONS EN CRISE MONETAIRE

Par endettement de crise nous entendons l'endettement contracté par les exploitations en crise de revenu agricole. Nous ne repérons pas ces exploitations directement mais par divers indicateurs :

- types d'endettement que l'on peut en première analyse classer comme endettement de crise notamment les prêts calamités

- difficultés spécifiques liées à l'utilisation des crédits auxquels l'agriculteur a recours : retards de paiement d'annuités, exploitations saisies comme en crise par la CAM, dettes de plus de 6 mois auprès des coopératives, ouvertures de crédit en compte courant dont l'utilisation moyenne est supérieure à 80 % du plafond, endettements bancaires extérieurs. On examine enfin les exploitations ayant obtenu des prêts de consolidation.

1) Les exploitations ayant réalisé des prêts calamités

Par définition ces prêts doivent couvrir des difficultés de trésorerie, donc de revenus monétaires. Ils balayent de manière très large une population dite en crise. Il est intéressant de les comparer, avec les exploitations ayant réalisé des prêts sur la même période 1976-1980 mais hors prêts calamités.

Notre première population représente + de 10 000 exploitations soit 62 % des endettées, la seconde près de 5 600 exploitations. Quant aux exploitations endettées LMT fin 75 et n'ayant réalisé aucun prêt depuis, elles représentent 2 856 exploitations.

Situation 1980

	M BS	Ec. LMT CAM	CT CAM
Exploitations ayant réalisé au moins un prêt calamités entre 1976 et 1980	15 303	155 047	10 515
Exploitations ayant réalisé au moins un prêt (hors prêt calamités) entre 1976 et 1980	12 220	110 990	4 424

La dimension économique de notre première population est supérieure, l'endettement est plus élevé et notamment celui à court terme.

Pour nos indicateurs définis plus haut comme permettant une approche de l'endettement de crise on obtient :

	OCC à + de 80 % CAM (1)	LMT ext.CAM	Coop. (dont + 6 mois)
Exploitations ayant réalisé au moins un prêt calamités entre 1976 et 1980	8 699	8 600	16 447 (6 616)
Exploitations ayant réalisé au moins un prêt hors calamités entre 1976 et 1980	2 317	4 317	2 442 (141)

2) Des indicateurs de situation de crise monétaire

a) Les exploitations ayant des retards d'annuités auprès du CAM de plus d'un mois. L'échantillon relève 1984 exploitations ayant des retards soit 12 % des endettées (2).

	M B S	Ec. LMT CAM	LMT ext.	OCC + 80%	Coop. (dt+6mois)
Retards auprès du CAM en 1980	18 151	216 233	15 247	5 006	54 027 (18 204)
Ensemble des endettées en 1980	14 025	136 750			

Ces exploitations en difficultés sont en moyenne de dimension économique supérieure à l'ensemble des endettées. Leur endettement LMT ainsi que leur encours en court terme CAM (19 122 contre 8 719 pour les autres endettées) sont bien plus élevés.

b) Les cas difficiles repérés par le Crédit Agricole.

Il s'agit ici des exploitations en situation de contentieux, de précontentieux ou considérées par le CAM comme étant en situation difficile.

- (1) Alors que pour toutes les autres données d'encours il s'agit de l'état au 31.12, le chiffre qui figure pour les OCC est le solde moyen annuel.
 (2) Ce chiffre paraît élevé. Cela ne change pas l'intérêt de la présentation de résultats pour notre groupe.

	MBS	Ec.LMT CAM	CT CAM	LMT ext.	OCC+80 %	Coop. (dt+6mois)
situations difficiles en 1980	19 972	186 498	8 814	28 640	32 558	40 136 (25 905)

Ce groupe correspond à 344 cas extrapolés. La situation à l'intérieur de ce groupe est hétérogène. Néanmoins en moyenne leur dimension économique est élevée.

c) Les exploitations ^{ayant} des dettes à plus de six mois auprès des coopératives en fin 1980 (1)

Ce groupe représente dans l'échantillon 1096 cas. Ces exploitations ont en moyenne la dimension économique la plus élevée des différents sous-groupes présentant des indicateurs de crise.

	MBS.	Ec.LMT CAM	LMT ext.	CT CAM.	OCC+80%	Coop. (dt 6 mois)
Exploitations ayant des dettes à plus de 6 mois auprès des coopérat.	24 989	268 074	31 200	32 720	69 175	121 151 (63 746)

Plus de la moitié de ces exploitations sont en outre en retard auprès du CAM. Notons cependant que cet indicateur peut avoir plusieurs sens : s'il s'agit d'allongement de délais de paiement il est lié à des difficultés de trésorerie mais il peut aussi, parfois, correspondre à des financements d'équipement par les coopératives. Le faible endettement auprès du CAM de certaines exploitations de ce groupe peut appuyer cette hypothèse.

(1) Les données relatives à l'endettement non CAM, sont imparfaitement saisies. L'endettement auprès des coopératives que nous relevons est celui qui est connu du CAM.

d) Les OCC utilisées à plus de 80 %

Il y a dans ce cas 1064 exploitations. Leur dimension moyenne est toujours élevée, la moitié d'entre elles ont un endettement à plus de 6 mois auprès des Coop.

Tableau

	MBS	Ec. LMT _{CAM}	CT _{CAM}	LMT _{ext}	OCC+ 80%	Coop. (dt 6 mois)
OCC + 80 %	22 043	286 102	13 919	32 138	97 275	44 159 (34 396)

e) L'appel aux prêts bancaires extérieurs

Le recours à un endettement LMT extérieur au CAM peut refléter des situations difficiles. Mais ici cet endettement n'est que partiellement saisi ; manque en particulier l'endettement auprès du Crédit Mutuel. Sous cette réserve, 1 296 exploitations de l'échantillon ont un endettement LMT extérieur au CAM. De bonne dimension, leur endettement auprès du CAM est moyen :

	MBS	Ec. LTM _{CAM}	CT _{CAM}	LMT _{ext}	OCC+ 80%	Coop. (dt +6 mois)
Prêts bancaires extérieurs	19 045	213 245	11 333	92 980	32 358	27 822 (25 862)

f) Les prêts de consolidation 1981 réalisés auprès du CAM, situation fin 1980

L'échantillon fait apparaître 328 cas. Le CAM a distribué sur 1980 et 1981, principalement en 1981, 299 prêts de redressement ou de consolidation.

Les exploitations ainsi consolidées sont de bonne taille et leur chef jeune (34 ans en moyenne). Elles ont peu de dettes Coop à plus de 6 mois, un endettement bancaire extérieur élevé, et surtout un endettement CAM très élevé.

	MBS	Ec.LMT CAM	CT CAM	LMT ext.	OCC+ 80%	Coop. (dt +6 mois)
Les prêts consolidation	22 054	402 400	31 795	97 085	18 537	44 790 (9 473)

L'endettement auprès du CAM est très largement bonifié et surbonifié (soit 82 %).

g) Dans quels systèmes de production trouve-t-on les divers groupes distingués ?

Parmi le groupe des exploitations ayant des retards d'annuités auprès du CAM deux pôles dominant : les producteurs laitiers et les exploitations combinant le hors sol porc et le lait. Ceci ne fait que refléter la répartition des exploitations parmi les productions principales du département. Signalons aussi la présence d'un groupe de producteurs avicoles. Le reste de ces exploitations est éparpillé dans les autres orientations (à l'exception des producteurs de porc très spécialisés et des producteurs de bovins mixtes (lait et viande) par ailleurs peu nombreux dans le département).

Dans le groupe des exploitations ayant des dettes de plus de 6 mois auprès des Coopératives, les exploitations spécialisées dans les productions hors sol (porc, aviculture, porc-lait) dominant. On observe le même phénomène, accentué, pour les autres critères indiqués.

h) La dispersion de nos groupes en crise

Les moyennes fournies ci-dessus masquent dans certains cas une réelle dispersion. (cf. graphique en annexe 4). Ainsi plus de la moitié des exploitations ayant des retards d'annuités auprès du CAM se trouve dans les classes de MBS inférieures à 12 000 UCE alors que leur dimension économique moyenne est de 18 151. Par contre dans les autres groupes, les exploitations de dimension économique inférieure à 12 000 UCE sont presque absentes.

i) En guise de conclusion

Certaines populations ont une valeur d'approche de crise en elles-mêmes : retards, dettes coop à + de 6 mois, prêts de consolidation, cas difficiles. Les autres situations n'ont de pertinence que croisées avec

les premières. On obtient alors : (1)

	Retards	Dettes Coop + 6 mois	Prêt conso- lidation	Situation difficile
Retards	1 984			
dettes coop. + 6 mois	448	1 096		
prêts consolida- tion	128	208	328	
Situation difficile	152	48	0	344
prêts bancaires ext.	288	256	40	56
OCC + 80 % CAM	64	536	160	16

Deux groupes cumulent plusieurs de nos indicateurs. Le premier (448 exploitations) est composé d'exploitations ayant des retards et des dettes à plus de 6 mois auprès des coopératives. Il est en moyenne de dimension économique élevée (2) (31 140 de MBS) sans qu'on relève d'orientation de production prédominante.

Le second (536 exploitations) ajoute à des dettes de plus de 6 mois auprès des coopératives, une utilisation à plus de 80 % de l'OCC. De dimension économique un peu moindre (23 459 de MBS) il se concentre dans les activités hors-sol.

Signalons aussi que les exploitations réalisant des prêts de consolidation bénéficiaient fin 1980 d'un financement surbonifié et bonifié prédominant. Au contraire les exploitations en situation difficile repérées par le CAM ont des encours faiblement bonifiés.

Enfin, ces divers groupes ont en commun un faible niveau d'avoirs financiers auprès du CAM (3).

(1) Précisons que notre dénombrement n'a qu'une valeur indicative. Sa représentativité est à nuancer avec prudence.

(2) soit 15 % des endettées parmi les exploitations les plus grandes (sup. à 25 000 UCE : 240/1600).

(3) voir annexe 5.

	Situation 80		Encours LMT CAM	Situation 80		
	Effectif	MBS		DAV	Epargne	Total avoirs
Retards	1 984	18 151	200 000	11 167	8 864	20 031
OC > 80 %	1 064	28 043	286 102	13 856	3 091	16 947
Coop. > 6 mois	1 096	24 990	268 074	13 433	8 093	21 526
dont avec retard	448	31 140	194 625	11 226	3 383	14 609
dont avec OC > 80 %	536	23 459	316 269	15 010	3 492	18 502
cas difficiles	344	19 972	186 498	12 988	1 342	14 330
consolidation	328	22 054	402 400	17 441	10 749	28 190
Ensemble de l'échantillon complet	26 880	10 450		12 544	32 762	45 306

L'épargne des exploitations en situation de crise est nettement inférieure à celle de la moyenne des exploitations du département, alors que leur dimension de MBS est bien plus élevée. Remarquons néanmoins que les exploitations consolidées sont du point de vue de l'épargne en situation un peu moins mauvaise.

ANNEXE METHODOLOGIQUE

Pour réaliser notre travail, il nous fallait disposer à la fois des données de structures pour un groupe d'exploitations et des données correspondantes d'endettement et plus spécialement de celles concernant les prêts bonifiés. Le SCEES ne possède aucun renseignement sur les prêts bonifiés, quant au Crédit Agricole, ses relevés sur les structures d'exploitations sont peu nombreux. Il nous fallait donc opérer nous-mêmes le rapprochement. Nous l'avons réalisé en utilisant pour les données structures, celles fournies par le SCEES (Ministère de l'Agriculture) : RGA 1970, EPEXA 1975, RGA 1979.

A partir d'un (ou plusieurs) sous-échantillon(s) de l'EPEXA 1975, représentatif(s) , pour deux critères structurels croisés (1), de la population des exploitations agricoles classées par systèmes de production, nous avons étudié la situation de l'endettement vis à vis du Crédit Agricole sur la période 1970-1975-1979. L'endettement relevé est celui du chef d'exploitation et/ou des autres membres présents. Nous avons ainsi reconstitué l'endettement des exploitations.

(1) Les PAT : personne année travail. 1 PAT = 300 jours de travail par an.
La PBPS : Production brute potentielle standardisée. Evaluation forfaitaire de la production d'une exploitation en équivalent hectare de blé. Aujourd'hui cette notion est remise en cause au profit de la MBS (cf. annexe 1).

ANNEXE 1

LA M B S

Marge Brute Standard : elle est calculée par l'application aux données physiques d'une exploitation de coefficients de marge brute estimés régionalement. Elle est mesurée en unité de compte européenne : UCE (1).

On utilise généralement six classes de MBS dont la correspondance en équivalent hectares de blé est approximativement la suivante :

	UCE 1973	Equivalents en ha de blé
classe 1	moins de 2 000	moins de 5
classe 2	2 000 à moins de 4 000	5 à moins de 10
classe 3	4 000 à moins de 8 000	10 à " de 20
classe 4	8 000 à moins de 16 000	20 à " de 40
classe 5	16 000 à moins de 40 000	40 à " de 100
classe 6	40 000 et plus	100 et plus

Source : SCEES - Ministère de l'Agriculture

Nous utilisons les 5 classes suivantes :

	UCE 1973	Equivalents en ha de blé
classe 1	moins de 2 000	moins de 5
classe 2	2 000 à moins de 5 000	5 à moins de 12,5
classe 3	5 000 à moins de 12 000	12,5 moins de 30
classe 4	12 000 à moins de 25 000	30 à moins de 62,5
classe 5	25 000 et plus	62,5 et plus

L'OTEX (orientation technico économique) : système de production défini par les parts respectives des marges de telle ou telle production dans la marge totale d'une exploitation.

(voir page suivante)

(1) L'UCE vaut 5,61 F.

NOUVELLE CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

(Décision de la Commission CEE du 7 avril 1978 ;
cf - Cahiers de statistique agricole n° 40)

2. DÉFINITION DES OTEX «niveau 21»

CODE	LIBELLÉ DE L'ORIENTATION	TYPE (1)	CONDITIONS D'APPARTENANCE
TYPES PURS			
11.	CÉRÉALES		Céréales > 2/3
12.	AUTRE AGRICULTURE GÉNÉRALE		Agriculture Générale > 2/3 avec céréales ≤ 2/3
210	HORTICULTURE		Légumes sous verre > 2/3 ou Fleurs sous verre > 2/3 ou (Horticulture sous verre > 2/3 avec légumes en maraîchage ≤ 2/3 et Fleurs ≤ 2/3)
219	AUTRE HORTICULTURE		Horticulture > 2/3 sauf horticulture sous verre c.a.d. avec : Légumes sous verre ≤ 2/3 et Fleurs sous verre ≤ 2/3 et (Horticulture sous verre ≤ 2/3, ou Légumes en maraîchage > 2/3 ou Fleurs > 2/3)
311	VIN DE QUALITÉ		Vins de qualité > 2/3
319	AUTRE VITICULTURE		Vignes > 2/3 avec Vins de qualité ≤ 2/3
32.	FRUITS/AUTRES CUL. PERM.		Cultures permanentes > 2/3 avec Vignes ≤ 2/3
411	BOVINS SPÉCIALISATION LAIT		Vaches laitières > 2/3
412	AUTRE ÉLEVAGE BOVIN LAITIER		Bovins lait > 2/3 et 2/3 de bovins lait < Vaches laitières ≤ 2/3
42.	BOVINS VIANDE		Bovins > 2/3 avec (Bovins lait ≤ 2/3 ou vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait) et vaches laitières ≤ 0,1
43.	BOVINS LAIT ET VIANDE		Bovins > 2/3 avec (Bovins lait ≤ 2/3 ou vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait) et vaches laitières > 0,1
44.	AUTRES HERBIVORES		Herbivores > 2/3 avec Bovins ≤ 2/3
51.	PORCS		Porcs > 2/3
52.	AUTRES GRANIVORES		Granivores > 2/3 avec Porcs ≤ 2/3
TYPES MIXTES			
61.	HORTICULT. ET CULT. PERMANENT.	Bipolaire	Horticulture > 1/3 et Cultures permanentes > 1/3
62.	AUTRES «POLY-CULTURE»	Bipolaire Bipolaire Part. dominant Part. dominant Part. dominant	Agriculture générale > 1/3 et Horticulture > 1/3 Agriculture générale > 1/3 et Cultures permanentes > 1/3 Agriculture générale > 1/3 Horticulture > 1/3 Cultures permanentes > 1/3
71.	HERBIVORES PARTIELLEM. DOMIN.	Part. dominant	Herbivores > 1/3
72.	AUTRES «POLYÉLEVAGE»	Bipolaire Part. dominant	Herbivores > 1/3 et Granivores > 1/3 Granivores > 1/3
810	AGRICULTURE GÉNÉRALE AVEC HERBIVORES	Bipolaire Bipolaire	1. Agriculture générale > bovins lait > 1/3 et vaches laitières > 2/3 de bovins lait 2. Agriculture générale > herbivores > 1/3 à l'exclusion des exploitations de 810 - 1 c'est-à-dire telle que : - soit bovins lait ≤ 1/3 - soit vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait
819	HERBIVORES AVEC AGRICULTURE GÉNÉRALE	Bipolaire	Herbivores ≤ Agriculture générale > 1/3, à l'exclusion des exploitations de 810 - 1 c'est-à-dire telle que : - soit : agriculture générale ≤ bovins lait - soit : bovins lait ≤ 1/3 - soit : vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait
82.	AUTRES «CULTURE - ÉLEVAGE»	Bipolaire Bipolaire Bipolaire Bipolaire Bipolaire Bipolaire Bipolaire	Agriculture générale > 1/3 et Granivores > 1/3 Horticulture > 1/3 et Herbivores > 1/3 Horticulture > 1/3 et Granivores > 1/3 Cultures permanentes > 1/3 et Herbivores > 1/3 Cultures permanentes > 1/3 et Granivores > 1/3 Aucun pôle n'est supérieur à 1/3 MBS totale nulle

(1) Type «bipolaire» : 2 pôles supérieurs à 1/3, tous les autres pôles restants inférieurs ou égaux à 1/3

Type «partiellement dominant» : 1 pôle supérieur à 1/3, tous les autres pôles restants inférieurs ou égaux à 1/3.

ANNEXE 2

NOTE : PAT - UTA

Définition : Unité de Travail Annuel (UTA)

C'est la quantité de travail annuel d'une personne à temps plein. La notion d'UTA se substitue à celle de PAT (Personne Année Travail) utilisée jusqu'ici et en diffère par la valeur des coefficients utilisés pour convertir les actifs à temps partiel en équivalents à temps complet. Les coefficients de conversion des actifs à temps partiel en équivalents temps complet dans les concepts de PAT et d'UTA sont résumés par le tableau suivant :

	Activité sur l'exploitation (par rapport au temps complet)				
	<1/4	1/4 - 1/2	1/2-3/4	3/4-1	temps complet
PAT Chef d'exploitation	0,11	0,33	0,68		1
PAT Aide familial	0,07	0,33	0,66		1
PAT Salarié	0,15	0,33	0,78		1
UTA Ensemble des actifs	0,125	0,375	0,625	0,875	1

Source : Cahiers de statistique agricole
mars - avril 1982, p. 8

ANNEXE 3

Représentativité de l'échantillon

A) Représentativité des données structurelles

Notre échantillon (1) est un sous-échantillon de l'EPEXA 1975 constitué pour être représentatif. Les exploitations qui le constituent étaient connues en 1970 et 1975. Elles ont été appariées avec le RGA 1979-80.

a) Les effectifs

	RGA 1970			EPEXA 1975			RGA 1979		
	enquête	s.éch.	%	enquête	ss.éch.	%	enquête	ss.écht	%
C. du N.	39 998	39 944	92,9	32 917	31 928	97	30 677	26 880	87,6

Les résultats sont bons en 1970 et 1975, moins satisfaisants en 1979-80. La sous-estimation des effectifs vient surtout des petites classes de MBS : les deux plus petites tranches de MBS sont mal représentées en 1979 (et déjà en 1975).

classes de MBS	1	2	3	4	5	6	Total
1970 RGA éch.	11 927	6 095	10 958	9 139	1 767	112	39 998
	12 336	5 032	11 168	9 610	1 744	64	39 944
	103 %	83 %	102 %	105 %	99 %	57 %	100 %
1975 EPEXA éch.	9 028	3 463	7 392	9 155	3 663	216	32 917
	8 496	2 176	7 784	10 176	3 000	296	31 928
	94 %	63 %	105 %	111 %	82 %	137 %	97 %
79-80 RGA éch.	7 603	3 495	5 877	9 884	5 057	761	30 766
	4 816	1 992	6 392	8 392	4 704	584	26 880
	63 %	57 %	109 %	85 %	93 %	77 %	87,6 %

Beaucoup de petites exploitations présentes au départ disparaissent sur la période et notre échantillon ne permet pas de saisir l'apparition de nouvelles petites exploitations qui sont au contraire recensées au RGA 1979-80.

(1) Soit 480 exploitations non extrapolées.

Suite ANNEXE 3

Ce biais se traduit aussi dans le champ des exploitations non professionnelles (exploitations de moins de 1 PAT (1)). En 1979-80 celles-ci ne sont que partiellement représentées dans notre échantillon.

	RG A	Echantillon	%
< 1 PAT	7 719	5 880	76 %
> 1 PAT	22 962	21 000	91 %
Ens.	30 677	26 880	88 %

b) Les MBS

Par ailleurs, notre échantillon sous estime légèrement l'accroissement des MBS sur la période :

Tableau MBS totale en millions d'UCE

	Ensemble	Indice	ss.échant.	Indice
RG A	238,3	100	234,7	100
EPEXA 1975	261,2	110	254,7	109
RG A 1979	306,5	129	281,1	120

(1) Le RGA 79 donne les résultats en UTA (unité de travail annuel). Nos calculs sont effectués en PAT de manière à rester homogène sur toute notre période. Les résultats ne sont donc pas strictement comparables (cf. annexe 2).

c) L'endettement global

Ce travail pose des problèmes de méthodologie statistique, le champ du SCEES et le champ du Crédit Agricole étant différents. Le champ d'enquête SCEES repose sur une définition très large de l'exploitation. Les échantillons utilisés comprennent donc des chefs d'exploitation dont l'activité n'est pas principalement agricole. Le champ du Crédit Agricole pour la distribution des prêts spécifiques à l'agriculture est celui de l'exploitant, l'exploitation n'ayant pas de statut juridique à l'exception des GAFC et des Sociétés Civiles Agricoles. Il peut en résulter un biais. Ceci étant, même à un degré détaillé d'analyse, les évolutions constatées reposent au minimum sur des groupes statistiques significatifs (démarche de type RICA) que l'on situe par rapport aux données générales. En terme de sondage, la meilleure méthode aurait consisté à trier dans le champ Crédit Agricole et à rechercher dans les renseignements structures SCEES, les données indispensables. Ceci était impossible puisque seuls les RGA étaient exhaustifs ; en outre nous aurions manqué le devenir des exploitations non endettées.

Globalement, l'encours des exploitations du département est bien saisi si l'on en juge par les résultats obtenus pour les prêts surbonifiés : aux différentes dates les résultats de l'échantillon sont proches de ceux établis par la CNCA. On notera cependant que les prêts fonciers sont surreprésentés et les PSE sous représentés :

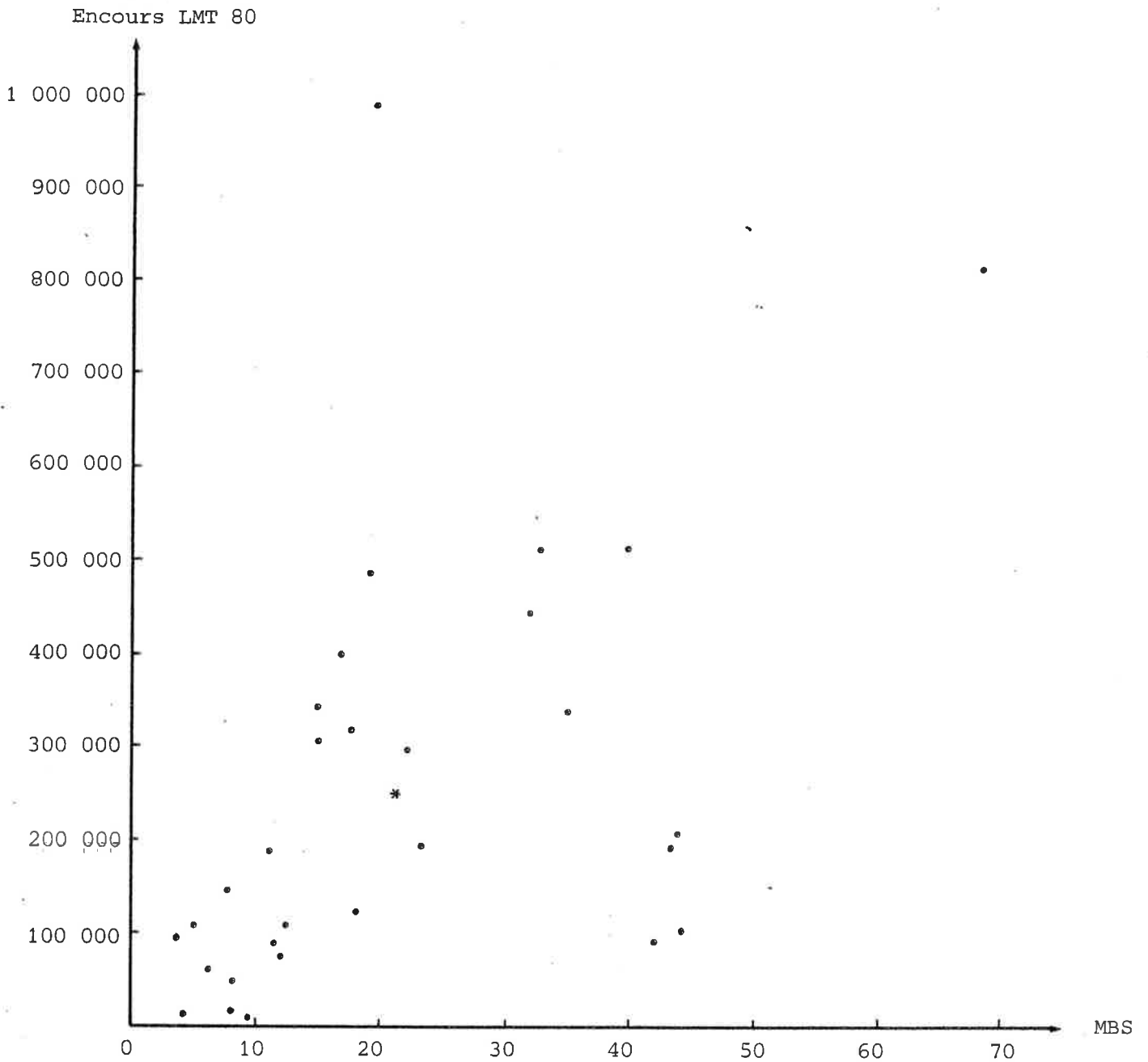
Encours en millions de francs

Côtes du Nord	1970		1975		1979	
	a	b	a	b	a	b
Total Foncier	176	188	351	386	443	541
JA	88	84	109	98	233	259
PSE	17	45	183	138	288	191
PSM	-	-	-	-	112	110
calamités	ε	0	5	8	187	181
Total Surbonifié	281	317	648	630	1 263	1 282

Sources : a) encours de la CRCA au 31.12 source CNCA
 b) encours départemental auprès du CAM source échantillon

Annexe 4. Dispersion de l'encours LMT selon la MBS
- Exploitations ayant des retards fin 80.

* : moyenne à indiquer.



ANNEXE 5

Les avoirs financiers des exploitations auprès du CAM

On examine ici les données suivantes :

- le solde moyen annuel en 1980 des dépôts à vue
- le montant de l'épargne liquide au 31.12.1980 (livrets etc..)
- le montant de l'épargne longue au 31.12.1980 (bons, obligations etc)

Pour l'ensemble des exploitations la situation est la suivante :

1	2	3	4	3 + 4
Total avoirs	DAV	Epargne liquide	Epargne longue	
45 306	12 544	23 066	9 695	32 761

La répartition varie selon les dimensions économiques

	Total avoirs	DAV	Livrets	épargne	épargne totale
< 2000 UCE	33 416	6 135	13 357	13 924	27 281
2 000 à 5 000 UCE	31 450	10 438	16 348	4 665	21 013
5 000 à 12 000 UCE	31 161	9 170	15 902	6 089	21 991
12 000 à 25 000 UCE	73 639	18 822	41 192	13 524	54 716
> 25 000 UCE	80 628	29 947	36 231	14 450	50 681

Les avoirs financiers auprès du CAM sont assez voisins pour les exploitations dont la dimension économique est inférieure à 12 000 UCE. Ils sont nettement plus importants pour les exploitations de plus grande dimension.

selon les tranches d'encours

	total avoirs	DAV	total épargne
< 10 000 F	29 481	8 490	21 009
10 000 < < 20 000	37 286	9 651	27 627
20 000 < < 50 000	57 332	12 942	44 391
50 000 < < 100 000	60 846	10 393	50 453
100 000 < < 200 000	40 062	18 256	21 806
200 000 < < 500 000	78 524	21 291	57 233
> 500.000	72 589	31 928	40 661

Les dépôts à vue augmentent avec le niveau de l'encours. Il n'en va pas tout à fait de même du total des avoirs financiers auprès du CAM du fait de la répartition moins régulière de l'épargne. Celle-ci s'accroît régulièrement des plus faibles tranches d'encours jusqu'à la tranche 50 000 à 100 000 F. Pour les tranches des encours plus élevés, la situation est très variable : l'épargne est faible pour les exploitations dont l'encours est compris entre 100 et 200 000 alors qu'elle atteint le niveau maximum pour les exploitations de la tranche d'encours 200-500 000 F.